

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

YOMONI ALLOCATION ESG – Action A (ISIN : FR0013329786) Compartiment de la SICAV YOMONI FUNDS gérée par Yomoni

Nom de l'initiateur : Yomoni

Site internet : www.assetmanagement.yomoni.fr

Contact : pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter au 33 (01) 75 85 97 47 et à l'adresse hello@yomoni.fr

Autorité compétente : Yomoni est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de Yomoni en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et réglementé par l'AMF

Date de production : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Compartiment de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français relevant de la Directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Durée : L'OPC a été créé le 06/07/2018 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : YOMONI ALLOCATION ESG est un fonds de fonds. L'objectif de gestion du fonds est de générer sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur composite. Afin de l'atteindre, l'équipe de gestion applique une politique active et discrétionnaire de sélection d'OPC investis dans des classes d'actifs telles que les actions et obligations des marchés européens et internationaux. Le Compartiment est géré selon une stratégie basée sur l'utilisation combinée de deux piliers :

- Une allocation d'actifs stratégique. Cette étape vise à déterminer l'univers d'investissement, les pondérations et expositions du portefeuille entre les différentes grandes classes d'actifs liquides au niveau mondial.

- Un ajustement tactique discrétionnaire autour de l'allocation de long-terme, ayant principalement vocation à générer un surplus de performance par rapport à l'allocation stratégique tout en prenant compte le respect du budget de risque du Compartiment

L'équipe de gestion sélectionne des OPC sur toute classe d'actifs en se basant sur une analyse approfondie de leur processus d'investissement et de leur risque. Elle s'appuie sur une approche qualitative et un outil élaboré permettant notamment de juger la performance, la régularité, la prudence des OPC et, pour les ETF et les fonds indiciels, la liquidité et la qualité de leur réplique.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion, le Compartiment tend à être exposé à hauteur de 50% de son actif net aux marchés actions via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC. Toutefois, en fonction des conditions et opportunités de marchés, cette exposition pourra être portée à 80% de l'actif net du Compartiment.

La composition du portefeuille dépendant de choix discrétionnaires des gérants, la répartition du portefeuille au plan sectoriel et en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie et évoluera en fonction des opportunités d'investissement. L'exposition globale aux marchés émergents, via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC, sera toutefois limitée à 50 % de l'actif net et celle aux petites et moyennes capitalisations à 50 % de l'actif net.

Le Compartiment pourra également être exposé (via des investissements en parts d'OPC) à hauteur de 50% de son actif net à des obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs souverains ou privés, libellés en euros ou dans une autre devise. Ce ratio pourra être porté à 100% de l'actif net en fonction des conditions et opportunités de marché. Les titres de créance et de dettes émis par les Etats hors obligations vertes faisant l'objet d'une évaluation ESG représenteront au maximum 70% du portefeuille. Le Compartiment pourra être exposé à hauteur de 50% maximum de son actif net à des titres jugés spéculatifs

(équivalent à une notation inférieure à BBB- selon l'agence Standard & Poor's) via des investissements dans des parts ou action ou actions d'OPC.

Le Compartiment ne prend pas en compte de facteurs de durabilité dans le processus de prise de décisions d'investissement car l'équipe de gestion estime qu'ils ne sont pas pertinents dans le cadre de la réalisation de l'objectif d'investissement.

Le Compartiment ne tient également pas compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Enfin, le gérant aura la possibilité de recourir à des instruments financiers à terme, dans la limite de deux fois l'actif net du Compartiment, afin de l'exposer et/ou de le couvrir aux risques de marché de taux, d'action et/ou de change.

Seuls les ETFs classés Article 8 ou Article 9 selon la réglementation SFDR peuvent intégrer notre univers d'investissement.

La sélection des supports d'investissement se fait en prenant en compte l'intégration de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

A noter que la combinaison des fonds sous-jacents peut générer un résultat d'ensemble hétérogène dû à la disparité des stratégies ESG poursuivies par les fonds sous-jacents.

Indicateur de référence : 50% de l'indice obligataire Bloomberg Global Aggregate Bond couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index calculé en dollars et converti en euros + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro.

Affectation des revenus : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscriptions et de rachats, acceptées tant en quantité qu'en montant, sont transmises au dépositaire jusqu'à 12 heures (heure de Paris) et sont exécutées en J ouvré sur la base de la valeur liquidative établie en J calculée en J+1 ouvré.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée.

Assurance : Non applicable.

Date d'échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire : BNP Paribas SA

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations : le Compartiment aura la possibilité d'être exposé jusqu'à 50% de son actif net à des actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations via ses investissements dans des parts ou actions d'OPC et l'utilisation d'instruments financiers à terme. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Compartiment peut donc fluctuer rapidement et avec de grandes amplitudes.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement : 10.000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez avant après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimal	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4.478,85 EUR	8.577,71 EUR
	Rendement annuel moyen	-55,21%	-14,22%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.219,71 EUR	9.205,97 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,80%	-7,94%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.483,26 EUR	10.463,03 EUR
	Rendement annuel moyen	4,83%	4,63%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.138,87 EUR	10.688,80 EUR
	Rendement annuel moyen	21,39%	6,89%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur Yomoni.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Yomoni n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de (nom société de gestion). En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	168 EUR	892 EUR
Impact sur les coûts annuels (*)	1,68%	1,68% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,84% avant déduction des coûts et de 4,16% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée ou de sortie ponctuels		
Coûts d'entrée	Il n'y a aucun coût d'entrée pour ce produit.	-
Coûts de sortie	Il n'y a aucun coût de sortie pour ce produit.	-
Coûts récurrents encourus chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou frais d'exploitation.	1,59 % de la valeur de votre investissement par an. Ceci est basé sur une combinaison de données de coûts estimés et réels au cours de l'année écoulée. Tous les coûts sous-jacents du produit sont inclus ici, à l'exception des coûts de transaction qui sont inclus ci-dessous sous « Coûts de transaction ».	159 EUR
Coûts de transaction	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	9 EUR
Coûts accessoires encourus dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a aucune commission de performance pour ce produit.	-

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de Yomoni (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de Yomoni, vous pouvez adresser un courrier électronique à l'adresse reclamation@yomoni.fr ou un courrier A/R à l'adresse Yomoni - 231 rue Saint Honoré - 75001 Paris. Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.yomoni.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes ?

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, les informations relatives aux performances passées, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.assetmanagement.yomoni.fr

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

YOMONI ALLOCATION ESG – Action P (ISIN : FR0050000282) Compartiment de la SICAV YOMONI FUNDS gérée par Yomoni

Nom de l'initiateur : Yomoni

Site internet : www.assetmanagement.yomoni.fr

Contact : pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter au 33 (01) 75 85 97 47 et à l'adresse hello@yomoni.fr

Autorité compétente : Yomoni est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de Yomoni en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et réglementé par l'AMF

Date de production : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Compartiment de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français relevant de la Directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Durée : L'OPC a été créé le 06/07/2018 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : YOMONI ALLOCATION ESG est un fonds de fonds. L'objectif de gestion du fonds est de générer sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur composite. Afin de l'atteindre, l'équipe de gestion applique une politique active et discrétionnaire de sélection d'OPC investis dans des classes d'actifs telles que les actions et obligations des marchés européens et internationaux. Le Compartiment est géré selon une stratégie basée sur l'utilisation combinée de deux piliers :

- Une allocation d'actifs stratégique. Cette étape vise à déterminer l'univers d'investissement, les pondérations et expositions du portefeuille entre les différentes grandes classes d'actifs liquides au niveau mondial.

- Un ajustement tactique discrétionnaire autour de l'allocation de long-terme, ayant principalement vocation à générer un surplus de performance par rapport à l'allocation stratégique tout en prenant en compte le respect du budget de risque du Compartiment. L'équipe de gestion sélectionne des OPC sur toute classe d'actifs en se basant sur une analyse approfondie de leur processus d'investissement et de leur risque. Elle s'appuie sur une approche qualitative et un outil élaboré permettant notamment de juger la performance, la régularité, la prudence des OPC et, pour les ETF et les fonds indiciels, la liquidité et la qualité de leur réplcation.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion, le Compartiment tend à être exposé à hauteur de 50% de son actif net aux marchés actions via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC. Toutefois, en fonction des conditions et opportunités de marchés, cette exposition pourra être portée à 80% de l'actif net du Compartiment.

La composition du portefeuille dépendant de choix discrétionnaires des gérants, la répartition du portefeuille au plan sectoriel et en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie et évoluera en fonction des opportunités d'investissement. L'exposition globale aux marchés émergents, via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC, sera toutefois limitée à 50 % de l'actif net et celle aux petites et moyennes capitalisations à 50 % de l'actif net.

Le Compartiment pourra également être exposé (via des investissements en parts d'OPC) à hauteur de 50% de son actif net à des obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs souverains ou privés, libellés en euros ou dans une autre devise. Ce ratio pourra être porté à 100% de l'actif net en fonction des conditions et opportunités de marché. Les titres de créance et de dettes émis par les Etats hors obligations vertes faisant l'objet d'une évaluation ESG représenteront au maximum 70% du portefeuille. Le Compartiment pourra être exposé à hauteur de 50% maximum de son actif net à des titres jugés spéculatifs

(équivalent à une notation inférieure à BBB- selon l'agence Standard & Poor's) via des investissements dans des parts ou action ou actions d'OPC.

Le Compartiment ne prend pas en compte de facteurs de durabilité dans le processus de prise de décisions d'investissement car l'équipe de gestion estime qu'ils ne sont pas pertinents dans le cadre de la réalisation de l'objectif d'investissement.

Le Compartiment ne tient également pas compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Enfin, le gérant aura la possibilité de recourir à des instruments financiers à terme, dans la limite de deux fois l'actif net du Compartiment, afin de l'exposer et/ou de le couvrir aux risques de marché de taux, d'action et/ou de change.

Seuls les ETFs classés Article 8 ou Article 9 selon la réglementation SFDR peuvent intégrer notre univers d'investissement.

La sélection des supports d'investissement se fait en prenant en compte l'intégration de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

A noter que la combinaison des fonds sous-jacents peut générer un résultat d'ensemble hétérogène dû à la disparité des stratégies ESG poursuivies par les fonds sous-jacents.

Indicateur de référence : 50% de l'indice obligataire Bloomberg Global Aggregate Bond couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index calculé en dollars et converti en euros + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro.

Affectation des revenus : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscriptions et de rachats, acceptées tant en quantité qu'en montant, sont transmises au dépositaire jusqu'à 12 heures (heure de Paris) et sont exécutées en J ouvré sur la base de la valeur liquidative établie en J calculée en J+1 ouvré.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée.

Assurance : Non applicable.

Date d'échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire : BNP Paribas SA

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations : le Compartiment aura la possibilité d'être exposé jusqu'à 50% de son actif net à des actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations via ses investissements dans des parts ou actions d'OPC et l'utilisation d'instruments financiers à terme. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Compartiment peut donc fluctuer rapidement et avec de grandes amplitudes.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement : 10.000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez avant après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimal	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4.182,51 EUR	8.480,01 EUR
	Rendement annuel moyen	-58,17%	-15,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.245,08 EUR	9.233,61 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,55%	-7,66%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.573,90 EUR	10.575,69 EUR
	Rendement annuel moyen	5,74%	5,76%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.503,25 EUR	10.798,45 EUR
	Rendement annuel moyen	25,03%	7,98%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur Yomoni.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Yomoni n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Yomoni. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	138 EUR	745 EUR
Impact sur les coûts annuels (*)	1,38%	1,38% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,16% avant déduction des coûts et de 4,78% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée ou de sortie ponctuels		
Coûts d'entrée	Il n'y a aucun coût d'entrée pour ce produit.	-
Coûts de sortie	Il n'y a aucun coût de sortie pour ce produit.	-
Coûts récurrents encourus chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou frais d'exploitation.	1,29 % de la valeur de votre investissement par an. Ceci est basé sur une combinaison de données de coûts estimés et réels au cours de l'année écoulée. Tous les coûts sous-jacents du produit sont inclus ici, à l'exception des coûts de transaction qui sont inclus ci-dessous sous « Coûts de transaction ».	129 EUR
Coûts de transaction	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	9 EUR
Coûts accessoires encourus dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a aucune commission de performance pour ce produit.	-

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de Yomoni (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de Yomoni, vous pouvez adresser un courrier électronique à l'adresse reclamation@yomoni.fr ou un courrier A/R à l'adresse Yomoni - 231 rue Saint Honoré - 75001 Paris. Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.yomoni.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes ?

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, les informations relatives aux performances passées, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.assetmanagement.yomoni.fr

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

YOMONI ALLOCATION ESG – Action S (ISIN : FR001400KC73) Compartiment de la SICAV YOMONI FUNDS gérée par Yomoni

Nom de l'initiateur : Yomoni

Site internet : www.assetmanagement.yomoni.fr

Contact : pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter au 33 (01) 75 85 97 47 et à l'adresse hello@yomoni.fr

Autorité compétente : Yomoni est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de Yomoni en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et réglementé par l'AMF

Date de production : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Compartiment de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français relevant de la Directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Durée : L'OPC a été créé le 06/07/2018 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : YOMONI ALLOCATION ESG est un fonds de fonds. L'objectif de gestion du fonds est de générer sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur composite. Afin de l'atteindre, l'équipe de gestion applique une politique active et discrétionnaire de sélection d'OPC investis dans des classes d'actifs telles que les actions et obligations des marchés européens et internationaux. Le Compartiment est géré selon une stratégie basée sur l'utilisation combinée de deux piliers :

- Une allocation d'actifs stratégique. Cette étape vise à déterminer l'univers d'investissement, les pondérations et expositions du portefeuille entre les différentes grandes classes d'actifs liquides au niveau mondial.

- Un ajustement tactique discrétionnaire autour de l'allocation de long-terme, ayant principalement vocation à générer un surplus de performance par rapport à l'allocation stratégique tout en prenant compte le respect du budget de risque du Compartiment

L'équipe de gestion sélectionne des OPC sur toute classe d'actifs en se basant sur une analyse approfondie de leur processus d'investissement et de leur risque. Elle s'appuie sur une approche qualitative et un outil élaboré permettant notamment de juger la performance, la régularité, la prudence des OPC et, pour les ETF et les fonds indiciels, la liquidité et la qualité de leur réplcation.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion, le Compartiment tend à être exposé à hauteur de 50% de son actif net aux marchés actions via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC. Toutefois, en fonction des conditions et opportunités de marchés, cette exposition pourra être portée à 80% de l'actif net du Compartiment.

La composition du portefeuille dépendant de choix discrétionnaires des gérants, la répartition du portefeuille au plan sectoriel et en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie et évoluera en fonction des opportunités d'investissement. L'exposition globale aux marchés émergents, via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC, sera toutefois limitée à 50 % de l'actif net et celle aux petites et moyennes capitalisations à 50 % de l'actif net.

Le Compartiment pourra également être exposé (via des investissements en parts d'OPC) à hauteur de 50% de son actif net à des obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs souverains ou privés, libellés en euros ou dans une autre devise. Ce ratio pourra être porté à 100% de l'actif net en fonction des conditions et opportunités de marché. Les titres de créance et de dettes émis par les Etats hors obligations vertes faisant l'objet d'une évaluation ESG représenteront au maximum 70% du portefeuille. Le Compartiment pourra être exposé à hauteur de 50% maximum de son actif net à des titres jugés spéculatifs

(équivalent à une notation inférieure à BBB- selon l'agence Standard & Poor's) via des investissements dans des parts ou action ou actions d'OPC.

Le Compartiment ne prend pas en compte de facteurs de durabilité dans le processus de prise de décisions d'investissement car l'équipe de gestion estime qu'ils ne sont pas pertinents dans le cadre de la réalisation de l'objectif d'investissement.

Le Compartiment ne tient également pas compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Enfin, le gérant aura la possibilité de recourir à des instruments financiers à terme, dans la limite de deux fois l'actif net du Compartiment, afin de l'exposer et/ou de le couvrir aux risques de marché de taux, d'action et/ou de change.

Seuls les ETFs classés Article 8 ou Article 9 selon la réglementation SFDR peuvent intégrer notre univers d'investissement.

La sélection des supports d'investissement se fait en prenant en compte l'intégration de critères extra-financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

A noter que la combinaison des fonds sous-jacents peut générer un résultat d'ensemble hétérogène dû à la disparité des stratégies ESG poursuivies par les fonds sous-jacents.

Indicateur de référence : 50% de l'indice obligataire Bloomberg Global Aggregate Bond couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index calculé en dollars et converti en euros + 25% de l'indice MSCI All Countries World Index couvert des fluctuations des devises des pays développés contre l'euro.

Affectation des revenus : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscriptions et de rachats, acceptées tant en quantité qu'en montant, sont transmises au dépositaire jusqu'à 12 heures (heure de Paris) et sont exécutées en J ouvré sur la base de la valeur liquidative établie en J calculée en J+1 ouvré.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée.

Assurance : Non applicable.

Date d'échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire : BNP Paribas SA

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations : le Compartiment aura la possibilité d'être exposé jusqu'à 50% de son actif net à des actions de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations via ses investissements dans des parts ou actions d'OPC et l'utilisation d'instruments financiers à terme. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Compartiment peut donc fluctuer rapidement et avec de grandes amplitudes.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement : 10.000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez avant après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimal	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4528,85 EUR	8.627,71 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,71%	-13,72%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.269,71 EUR	9.255,97 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,30%	-7,44%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.533,26 EUR	10.513,03 EUR
	Rendement annuel moyen	5,33%	5,13%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.188,97 EUR	10.738,80 EUR
	Rendement annuel moyen	21,89%	7,39%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur Yomoni.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Yomoni n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de (nom société de gestion). En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	112 EUR	892 EUR
Impact sur les coûts annuels (*)	1,12%	1,12% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,84% avant déduction des coûts et de 4,16% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée ou de sortie ponctuels		
Coûts d'entrée	Il n'y a aucun coût d'entrée pour ce produit.	-
Coûts de sortie	Il n'y a aucun coût de sortie pour ce produit. ²	-
Coûts récurrents encourus chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou frais d'exploitation.	1,09 % de la valeur de votre investissement par an. Ceci est basé sur une combinaison de données de coûts estimés et réels au cours de l'année écoulée. Tous les coûts sous-jacents du produit sont inclus ici, à l'exception des coûts de transaction qui sont inclus ci-dessous sous « Coûts de transaction ».	109 EUR
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	03 EUR
Coûts accessoires encourus dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a aucune commission de performance pour ce produit.	-

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de Yomoni (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de Yomoni, vous pouvez adresser un courrier électronique à l'adresse reclamation@yomoni.fr ou un courrier A/R à l'adresse Yomoni - 231 rue Saint Honoré - 75001 Paris. Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.yomoni.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes ?

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, les informations relatives aux performances passées, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.assetmanagement.yomoni.fr

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.